

Réf: Dossier N° 075790

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REAL FISH CÔTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8e TRCH
CARREFOUR SICOMEX, Lot 8, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REAL FISH CÔTE D'IVOIRE »

Objet : ELEVAGE ET VENTE DE POISSONS- FABRICATION ET VENTE D'ALIMENTS DE POISSON

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8e TRCH
CARREFOUR SICOMEX, Lot 8, Ilot 10

Dirigeant(s) : M OBITE PAUL-ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01251 du 16/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07383/GTCA/RC/2022 du 16/03/2022

